

DOSSIER DE SYNTHÈSE

Notre Politique Accessibilité

dossier généré le : 12/09/2024



Nom de la structure : **Soins Etudes et Recherches en Psychiatrie**

Numéro Siret : **43191078500028**

Numéro NDA : **76341112134**

Personne ayant généré le dossier : **Madeleine JIMENA**

Code de vérification de l'attestation : <https://occitanie.rhf-accessibilite.fr/espace-personnel/verification-attestation-structure/abfe4a0abdc9bb3b3e71ef1f8b95a776>

NOTRE AUTO-POSITIONNEMENT

ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

1.1 Avez-vous défini une politique accessibilité pour faciliter l'inclusion des apprenants en situation de handicap au sein de votre organisme ?

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

Réflexion au sein des instances décisionnaires de notre structure afin de prendre la mesure de la nécessité de l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Eléments observables :

Réalisation d'un livret du stagiaire, avec mentions spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

1.2 Un référent handicap est-il nommé et dispose-t-il des conditions lui permettant d'exercer pleinement sa mission ?

Niveau de réalisation : 70 %

Réalisations/actions conduites :

Désignation d'un référent handicap
Actions proposées et mises en oeuvre : livret du stagiaire, informations présentes sur le site, participation aux zoom de formation proposées par la RHF, réflexions et réunions successives au sein des instances dirigeantes.

Eléments observables :

Le nom et les coordonnées du référent handicap sont facilement repérables sur les outils de com

1.3 Avez-vous mis en place une organisation opérationnelle, prenant appui sur votre référent handicap, pour mettre en oeuvre votre engagement au progrès dans l'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

Constitution de l'équipe "projet accessibilité"
Il est piloté par notre référente handicap.
Temps de réflexions en réunion sur la question du handicap.

Eléments observables :

Le groupe "projet accessibilité" est constitué.
Un plan d'amélioration sur deux ans est en cours.

1.4 Collaborez-vous avec un réseau d'acteurs internes et/ou externes pour venir en appui de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

La référente handicap se met en relation régulièrement avec le réseau des référentes handicap,
Elle se forme en continue et à distance, par participation aux zooms de la RHF proposés.
Elle actualise ses connaissances.

Eléments observables :

Nombre d'inscriptions aux zooms d'informations.

Ecriture de fiches d'information sur le thème du handicap diffusées auprès des équipes de direction.

2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs

2.1 Informez-vous et sensibilisez-vous l'ensemble de vos collaborateurs pour leur permettre d'être acteurs de votre démarche de progrès en matière d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

Temps pris lors de réunions en interne dédiées à l'accueil des PSH, au niveau de la direction, et au niveau de notre formateur.

Ce temps pris est régulièrement réitéré afin d'inscrire cette dimension dans un quotidien et une manière de voir.

Diffusion de ce nouvel aspect de nos formations sur l'ensemble de nos approches.

Identification de la référente handicap sur l'ensemble des documents de communications.

Espace dédié en interne et accessible à chacun : un fichier avec fiche de suivi, questionnaire d'accueil, bilan annuels des actions réalisées, documentation et articles de référence, liste des personnes ressources sur le territoire.

Eléments observables :

En tant soignants nous-mêmes, cette dimension du handicap faisait déjà partie de nos réflexions et de notre sensibilité professionnelle.

Il s'agit dans ce contexte, de l'inscrire plus particulièrement dans nos démarches pédagogiques vis à vis des soignants eux-mêmes, et non des patients. Ce qui est une autre question.

3 - Dynamique de progrès continu

3.1 Organisez-vous le suivi quantitatif et qualitatif de vos pratiques d'accueil et d'inclusion en associant la communauté des apprenants et l'ensemble de vos partenaires ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

Elaboration de fiches de suivi, de bilans annuel.

Communication lors des sessions de formation du référent handicap par le formateur, en amont et pendant les formations.

Contact suivi avec la référente handicap.

Eléments observables :

Pour l'instant, aucun stagiaire ne s'est signalé en vu d'un aménagement de la formation proposée.

3.2 Organisez-vous une veille sur vos obligations réglementaires concernant le handicap et l'accessibilité ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Une veille handicap est mise en place.

Un espace dédié en interne permet aux membres de la direction et différents comités d'y avoir accès.

Une sélection d'articles est mise à disposition sur nos espaces internes, et diffusée régulièrement à l'ensemble de nos membres actifs.

Eléments observables :

Pour l'instant, très peu de retours, soit en terme de commentaires, ou d'avis sur les questions abordées sur la question du handicap.

4 - Accessibilité du bâti

4.1 Etes-vous en mesure d'attester du respect des règles de sécurité et d'accessibilité pour l'ensemble des locaux dans lesquels se déroulent vos actions de formation ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Nos formations ont lieu sur des sites hospitaliers .
Une attention particulière est demandée à notre formateur quant aux règles d'accessibilité de locaux de la formation qu'il anime.

Eléments observables :

Pour l'instant aucun élément à améliorer ne nous est parvenu.

5 - Accessibilité numérique et pédagogique

5.1 Avez-vous organisé l'accessibilité aux informations et contenus pédagogiques ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

Informations diffusées en amont sur les outils de communication.
Les rythmes pédagogiques sont adaptés, et prennent en compte la fatigabilité.
Des supports pédagogiques variés sont proposés aux apprenants : films, jeux de rôles, questions inter actives, ...

Eléments observables :

Forte satisfaction des stagiaires lors des formations.
Maintient constant des groupes.

5.2 Avez-vous recensé le matériel disponible susceptible de réduire les situations de handicap ? (matériel, mobilier, outils, logiciels...)

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

Nous ne faisons pas de formation en intra.

Eléments observables :

Nous organisons des temps de réflexions pour interroger nos outils pédagogiques.

5.3 Avez-vous organisé l'accessibilité aux tests d'entrée/positionnement, aux évaluations et le cas échéant, aux examens ?

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

Nous informons systématiquement nos futurs stagiaires en amont de la possibilité de contacter en toute confidentialité notre référente handicap.
Les tests proposés sont proposés en format informatique.

Eléments observables :

Les documents sont facilement accessibles.

6 - Communication externe

6.1 Communiquez-vous auprès du public sur votre politique d'accessibilité et votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Elaboration d'un livret du stagiaire où dès la première page on trouve le nom, le numéro de téléphone et l'adresse mail du référent handicap. Information renouvelée à plusieurs endroits du livret, avec la mention qui garantit la confidentialité des informations recueillies par notre structure concernant la personne en demande de compensation à un handicap reconnu ou ressenti.

Eléments observables :

Contact et nom de la référente handicap accessible sur tous nos supports de communication et lors de nos événements.

Lors de nos événements publics, colloques par exemple, un plan d'accès est systématiquement intégré à nos plaquettes de diffusion.

6.2 Informez-vous l'ensemble de vos partenaires (SPE, employeurs, région, OPCO...) sur les modalités et contenus de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenant en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

Liste de contacts régionaux d'accompagnement du handicap,

Eléments observables :

Liste à actualiser et accessible au sein de notre association

S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT

7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap

7.1 Avez-vous mis en place un process de repérage des situations de handicap dès l'accueil et tout au long du parcours de l'apprenant ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Organisation d'un premier accueil au sein de l'équipe pédagogique,
Information lisible et accessible d'un accueil possible sur nos outils de communication,
Nom et contact de la référente handicap connu de tous au sein de notre organisme,
Sensibilisation en interne sur la nécessité de la confidentialité des données,
Dossier spécifique en interne concernant tous les contacts et procédures pour un accueil de qualité d'une personne en situation de handicap, afin que chacun puisse y avoir accès en cas d'absence de la référente handicap.

Eléments observables :

Dossier informatique - handicap accessible à chacun au sein de notre structure
Informations et contact de la référente handicap sur nos outils de communication, lisibles.
Réunions d'information dédiées au handicap au sein de notre association,
Communication de notre démarche handicap auprès de nos adhérents, et au niveau de l'équipe de direction.

8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant

8.1 Recherchez-vous systématiquement les parties prenantes (internes/externes) à associer pour construire le parcours de formation personnalisé et adapté de l'apprenant, en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

Notre référente handicap a établi une liste de partenaires et acteurs du handicap.
Elle réactualise régulièrement la liste.

Eléments observables :

La liste des acteurs et partenaires du handicap est mis à la disposition de chacun, dans un dossier accessible sur support informatique.

8.2 Organisez-vous des temps de rencontre afin de définir de manière concertée les besoins d'adaptation en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

Mise en place de veilles sur les adaptations pédagogiques aux différents handicap.

Eléments observables :

Fiches de veilles communiquées à notre formateur et aux équipes dirigeantes.

9 - Mise en place & suivi des adaptations

9.1 Mettez-vous en place les adaptations utiles à toutes les étapes de la formation (tests de sélection, positionnement, déroulement de la formation, période en entreprise, évaluation) ?

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons des outils d'accueil et d'évaluation des progrès de l'apprenant en situation de handicap :

- Grille d'accueil,
- Grille de suivi individuel.

Eléments observables :

Ces grilles sont disponibles dans un dossier "référence handicap" accessible à chacun au sein de notre structure.

9.2 Organisez-vous le suivi du parcours de l'apprenant et des adaptations réalisées en associant l'ensemble des partenaires (internes/externes) du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons une fiche qui permet d'évaluer les progrès de la personne en situation de handicap.

Eléments observables :

Cette fiche est accessible par nos équipes, de direction et de formation, pour le jour où un ou une des stagiaires de nos formation présenterait une situation de handicap.

10 - Bilan du parcours

10.1 A l'issue de la formation, réalisez-vous un bilan individualisé du parcours de formation et des adaptations mises en place avec l'apprenant et les acteurs clés du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons une fiche de bilan annuel des aménagements réalisés.

Eléments observables :

Cette fiche est remplie chaque année et permet de mesurer les actions accomplies.

10.2 En cas d'abandon de la formation, les causes de la rupture sont-elles analysées ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

L'éventualité de rupture ou d'échec dans la formation sont discutés régulièrement au sein de nos réunions. Pour l'instant nous n'y avons pas été confrontés.

Éléments observables :

L'éventualité d'une rupture dans la formation est toujours envisagée. Nous sommes attentifs à bien informer nos stagiaires que nous sommes accessibles et compétents pour envisager des adaptations selon les besoins.

11 - Suivi post-formation

11.1 Identifiez-vous les données relatives aux apprenants en situation de handicap dans tous vos indicateurs de performance et de résultats ?

Niveau de réalisation : 20 %

Réalisations/actions conduites :

Pour l'instant, nous n'avons pas rencontré de stagiaires en situation de handicap.

Éléments observables :

Aucun élément observable.

NOTRE PLAN DE PROGRÈS

ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

Objectif de progrès : Lisibilité de nos outils de communication

Actions à conduire pour progresser : Généraliser la démarche de lisibilité de nos informations à tous nos outils de com
Informé de la présence de la référente handicap plus ludique sur nos outils de com.
A voir avec le gestionnaire du site, et réfléchir sur un visuel plus lisible, soit une animation, soit par une augmentation de la police des écrits.
Evaluer les capacités en terme de temps et de technique, de l'administrateur du site à réaliser ces modifications.

Temporalité de réalisation : Au cours de l'année

Indicateur de réalisation : - Mettre en acte les modifications à réaliser en modifiant de manière concrète un premier outil de communication : le livret d'accueil du stagiaire.
Cela permettra de rendre compte de ce qu'il est possible de faire, et sera un encouragement sur l'ensemble de notre équipe, par exemplarité.

2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs

Objectif de progrès : Communiquer auprès de mes collègues sur les avancées réglementaires dans le domaine du handicap.

Actions à conduire pour progresser : Organiser les informations récoltées en dossiers disponibles sur nos supports informatiques, afin qu'ils soient accessibles au plus grand nombre des membres de notre association,

Temporalité de réalisation : Au cours de l'année

Indicateur de réalisation : Nombre de dossiers réalisés, mis dans les supports communs/mails et goggle drive et diffusés.

3 - Dynamique de progrès continu

Objectif de progrès : Organiser une veille régulière sur nos obligations réglementaires concernant le handicap et l'accessibilité

Actions à conduire pour progresser : Informations à rendre plus visibles sur l'ensemble de nos documents de communications et en amont des formations, de manière systématique : Livret du stagiaire, test de positionnement, pré et post-test, ainsi que sur le site de notre organisme.
Maintenir la diffusion en interne de nos veilles. par lecture des news letters.
La référente handicap est missionnée à ce sujet.

Temporalité de réalisation : Au cours de l'année

Indicateur de réalisation : Nombre de dossiers dédiés au handicap à mettre à disposition en interne,
Mettre le handicap à l'ordre du jour à l'occasion de nos réunions mensuelles
Modifier au moins un outil de communication, par exemple, le livret d'accueil du stagiaire

4 - Accessibilité du bâti

Objectif de progrès : Nous n'accueillons pas de stagiaires dans nos locaux

Actions à conduire pour progresser : Sensibiliser l'établissement qui organise la formation sur ce thème du handicap

Temporalité de réalisation : Au cours de l'année

Indicateur de réalisation : Communiquer des informations claires et lisibles sur le handicap lors de nos échanges administratifs.

5 - Accessibilité numérique et pédagogique

Objectif de progrès : pour l'instant nous en sommes à informer de notre démarche d'accessibilité auprès d'un public potentiel.

Actions à conduire pour progresser : Favoriser l'accessibilité de notre site internet par une mise en page plus ludique et lisible .

Temporalité de réalisation : Au cours de l'année

Indicateur de réalisation : Reprendre l'ensemble de notre site avec un technicien compétent.

6 - Communication externe

Objectif de progrès : Reprise des données du dernier auto-positionnement (Donnée temporaire)

Actions à conduire pour progresser : Généraliser cette démarche et l'appliquer au site, et réseaux sociaux mobilisés.

Temporalité de réalisation : Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :

S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT

7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap

Objectif de progrès : Réunir en un seul dossier les documents qui aideront à l'accueil et au suivi d'un apprenant en situation de handicap : fiches d'entretien,

Actions à conduire pour progresser :

Temporalité de réalisation :

Indicateur de réalisation :

Dossier accessible en interne pour accueillir au mieux les apprenants en situation de handicap.

Au cours de l'année

Dossier doc handicap à réaliser